



Synthèse du bureau du Cnis du 21 juin 2023

Le bureau du Cnis s'est déroulé en présentiel à Bercy sous la présidence de Patrice Duran.

Jean-Luc Tavernier a fait part du décès le 11 juin de Jean-Philippe Cotis, son prédécesseur à la tête de l'Insee de 2007 à 2012 et auparavant de la Direction de la prévision, rendant hommage au brillant économiste qu'il était et à la personne attachante, et précisant qu'un hommage lui sera rendu le lendemain 22 juin.

Patrice Duran a informé le bureau de la nomination d'Elisabeth Kremp à la présidence du comité du contentieux, en remplacement de Michel Isnard qui a souhaité mettre fin à ces fonctions. Il a proposé la nomination de deux présidents de commission du Cnis, celle de Anne Epaulard à la commission Système financier et financement de l'économie, en replacement d'Anne-Laure Delatte, démissionnaire, et celle de Jean-Marc Offner à la commission Territoires en remplacement de Pierre-Philippe Combes. Ces propositions ont été acceptées à l'unanimité par les membres du bureau présents.

Un retour sur l'absence de quorum lors de la précédente réunion du bureau en mars a été l'occasion de vérifier qu'une conjonction de raisons diverses (contraintes professionnelles non prévisibles, problèmes de santé et retards dans les transports...) est à l'origine de cette présence trop faible pour que la réunion se tienne, malgré un ordre du jour fourni et la préparation demandée aux différents services. Un tour de table a permis à chacun de préciser ses attentes et ses préférences pour les réunions à venir du bureau (choix des thèmes, modalités d'organisation, animation...). Les suggestions seront examinées par le secrétariat général et des adaptations proposées à l'automne.

La séquence suivante était consacrée au moyen terme du Cnis en préparation pour 2024-2028. Dominique Francoz a présenté l'avancement des travaux, les éléments de bilan du moyen terme qui s'achève cette année et les principaux thèmes transversaux qui ressortent de la consultation publique, des auditions que D. Francoz a menées en vue du prochain moyen terme et des commissions de printemps où la question des besoins statistiques était à l'ordre du jour. Disposer de davantage de données territoriales, d'éclairages sur les inégalités (de situation, de richesse, d'accès...) et de données appariées restent d'une forte actualité. La transition écologique, le parcours des jeunes de la formation initiale à l'emploi, par type de filière, l'inflation et le pouvoir d'achat des ménages, ressortent déjà assez nettement et relèvent de plusieurs commissions du Cnis.

Lors du débat, il a été pointé qu'il fallait désormais préciser davantage les thèmes, sans préjuger à ce stade des modalités de la concertation à mener (commission, intercommission, séminaire, GT...). Un sujet domine tous les autres, c'est la transition écologique, qui irrigue tous les secteurs, concerne tous les agents économiques, et relève donc de toutes les commissions du Cnis, comme l'a montré le colloque du 10 mai. L'accès et l'utilisation de nouveaux types de données et les questions de qualité et de comparabilité - voire le besoin d'outils de validation de la donnée - que cela pose ont été mentionnées, de même que le besoin d'information consolidée sur le coût global et l'impact sur l'environnement de choix technologiques comme les véhicules électriques (avec le recyclage des batteries...) ou à hydrogène (dont la production par électrolyse consomme beaucoup d'électricité), la transformation des structures productives nécessaires pour effectuer la transition, la situation des personnes âgées dont la part va s'accroître rapidement dans la population en France et en Europe, les questions de redistribution intergénérationnelle ou élargie, d'assurance aussi dans un contexte de reconnaissance juridique croissante des responsabilités face aux nuisances liées à l'exposition à un environnement dégradé. Il reste à bien délimiter le périmètre de ce qui relève de la statistique publique et le niveau de restitution et de diffusion adapté.

Les deux présidents présents, Xavier Timbeau et Jean-Philippe Vinquant (Antoine Bozio ayant dû quitter la réunion en cours) ont présenté l'activité de leurs commissions au 1^{er} semestre, qui ont porté respectivement sur l'économie circulaire (le traitement des déchets, le métabolisme urbain) et sur les effets sociaux du numérique. Gianluca Orefice avait communiqué un résumé de sa commission, lu en séance. En l'absence des autres présidents, il n'a pas été fait de compte rendu des travaux de leurs commissions (en ligne sur cnis.fr).

Benoît Ourliac, pour la Drees, a rendu compte de l'avancement de l'exercice de priorisation du système statistique européen dans le domaine de la santé. Les objectifs sont proches de ceux du Cnis en France: accroître la pertinence des statistiques produites, identifier les manques par la consultation des usagers, réduire les coûts et les charges sur les répondants. Le champ est celui de la santé à l'exclusion de la veille épidémiologique et couvre plusieurs thèmes : l'état de santé, les déterminants de santé, les soins de santé, le handicap/autonomie, les causes de décès, la santé au travail, tels qu'observés dans les grandes enquêtes européennes sur la santé (EHIS), l'emploi (EEC/LFS), les revenus et conditions de vie (SRCV/SILC). L'ensemble de l'opération a pris du retard, et seule une consultation des producteurs nationaux de statistique a à ce jour été menée. Un workshop le 19 juin à Luxembourg a rendu compte de la consultation menée auprès des usagers des statistiques européennes. Les grands thèmes qui se dégagent sont le vieillissement et la dépendance, les réfugiés et migrants, les déterminants de la santé, la santé mentale, les cancers et maladies chroniques, les soins de santé transfrontaliers, et la santé au travail (maladies professionnelles, accidents du travail). Le recours croissant à des données de sources administratives pose de redoutables problèmes de comparabilité entre pays. La frontière entre statistique publique, veille sanitaire, et épidémiologie devra davantage être précisée. La santé des enfants et l'expérience des patients sont deux thèmes importants à développer. Eurostat a prévu une consultation des utilisateurs nationaux de statistiques européennes, et selon les thèmes qui ressortent du moyen terme du Cnis on pourra être amené à compléter cette consultation sur les données françaises de santé.

Au titre des **actualités du Cnis**, Patrice Duran est revenu sur le dernier **colloque du Cnis « Mesurer la transition écologique »**, pour dire son franc succès et sa large audience, tant en présentiel qu'à distance, et en féliciter les animateurs. Ce colloque a rendu compte des nombreux enjeux pour la statistique publique, dès maintenant et pour les années qui viennent. Le secrétariat général du Cnis prépare un numéro de *Chroniques* pour en rendre compte.

La Commission nationale d'évaluation du recensement (Cnerp) a rendu un avis favorable à la généralisation de l'expérimentation du recours des communes qui le souhaitent à un prestataire pour réaliser les opérations de collecte, et le bureau a repris cet avis favorable à son compte.

La commission *Démographie et questions sociales* a pris un **avis sur les sources de Résil** (projet de répertoires d'individus et de logements, conduit par l'Insee), suivant en cela les recommandations du groupe de concertation réuni courant 2022 sous l'égide du Cnis.

Le groupe de travail sur la **rénovation de la nomenclature d'activités française (NAF)** a achevé son travail de consultation en sous-groupes sectoriels en vue de décomposer certains postes de la nomenclature européenne pour les besoins des acteurs français. Le résultat va faire l'objet d'une large consultation publique durant l'été, afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'oubli. Le bureau du Cnis devra se prononcer sur le rapport à l'automne, comme prévu, tandis que la nomenclature sera envoyée à Eurostat.

Le groupe de travail sur **l'observation des discriminations** a repris ses réunions au printemps, le groupe a décidé de poursuivre la revue des critères de discrimination, et les animateurs envisagent de produire un rapport plutôt au début de 2024.